

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Matricule : 502

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHOUYO BAN AHMED

Date de naissance : 01.01.42

Adresse : ATTADAMAOUNE RUE R. N° 48 EL OULFA

Tél. : 0664.6030.06

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le :

QUELQUES CONSEILS POUR REMPLIR LA FEUILLE DE SOIN

- 1- Etablir une feuille de soins par personne et par événement.
- 2- La feuille de soins doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives originales (ordonnances médicales, factures, résultats des examens de radiologie et/ou de laboratoire) ...
- 3- Le nom et prénom de la personne soignée doivent être portés par les praticiens eux-mêmes sur chaque feuille de soins.
- 4- Les ordonnances sur lesquelles doivent être collées les codes - barres de produits pharmaceutiques (à défaut joindre la partie de l'emballage portant le prix du produit et les prospectus des produits pharmaceutiques).
- 5- La feuille de soins ainsi que les pièces justificatives doivent être présentées à votre mutuelle dans les trois mois qui suivent le dernier acte médical.
- 6- Les risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles ne sont pas couverts.
- 7- Toute personne coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir des prestations qui ne sont pas dues, est passible des sanctions légales et réglementaires.
- 8- L'obligation de remboursement prise par la CMIM est subordonnée au respect des conditions réglementaires et de ce qui précède.

NOTE D'INFORMATION RELATIVE A LA LOI 09-08

Les données collectées par la CMIM sont nécessaires à la Gestion des remboursements des dossiers Maladie / Maternité.

Peuvent seuls, dans la limite de leurs attributions respectives, être destinataires de ces informations : le personnel de la CMIM, les médecins conseils, les affiliés, le souscripteur, les praticiens conventionnés, le dispositif de contrôle externe et les organes de règlement du secteur en cas de besoin.

Conformément à la loi n°09-08, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer au traitement de vos données pour motif légitime, par courrier avec accusé de réception à l'adresse suivante : CMIM, service audit interne, 35 Bd d'Anfa, 20000 - CASABLANCA.

Ce traitement a reçu récépissé de la commission nationale de contrôle la protection des données à caractère personnel, sous le numéro A-161/2013 en date du 28/02/2014



REFERENCE DOSSIER



* M L 3 3 1 5 4 4 9 *

(Réservée à la CMIM)

D :

T :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSURE (E)

Nom et Prénom : MAFHOU M RIKYA EP. CHOUAID

MATRICULE ASSURE : 120101613181517 N° CIN : 1B.304785

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BENEFICIAIRE

Nom et Prénom : MAFHOU M RIKYA CHOUAID Lien de parenté : FILLE

MATRICULE BENEFICIAIRE : 120101613181517

Date de naissance : 10/10/1951

Montant des frais (DHS): 1.073,60 Nombre de pièces jointes : 10/81

(*) L'exactitude et l'exhaustivité des informations remplies, vous garantissent le bon traitement de votre demande de remboursement.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHERENT

EMPLOYEUR	CACHET DE LA MUTUELLE
Numéro bordereau :	
CACHET	

SIEGE SOCIAL : 36, Boulevard d'anfa - CASABLANCA Tél : 05 22 20 24 20 / 21 Fax : 05 22 26 24 51

Cette feuille est téléchargeable sur votre extranet : www.cmim.ma

PARTIE RESERVEE AU MEDECIN TRAITANT - Obligatoire -

Nom et prénom du malade : MAR-Hou M. KIYA
Nature de la maladie () : Affect nerveux
CIM-10 : F45.2

(*) À fournir formulaire de maladie de longue durée si ALD non déclarée (voir site CMU)

Praticien	Date début et fin de soins (1)	Actes, quantité et coefficient	dépenses	Cachet et signature du praticien	CODE INPE (Obligatoire)
Auxiliaires médicaux					

(e)¹ - La date début et fin de soins est obligatoire en cas de séances (kinésithérapie, dialyse, psychothérapie ...)

- Accord préalable obligatoire

FRAIS PHARMACEUTIQUE

Code INPE: LI

Date (dd)² début Traitement	Date (dd)² fin Traitement	Détail de l'ordonnance	Quantité	Prix Unitaire	Dépense	
01.11.22	05.11.22	SEPCEN 250	1	51,40		
01.11.22	05.11.22	CODOLIPRANE	1	22,20		
PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334, Bd El Hed Daoura Oulfa - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95						
		TOTAL				
		73,60				

(*)²Dates à préciser selon la quantité des médicaments achetés

OPTIQUE (1)

Code INPE: 111111111

	Date	Montant	Signature et cachet
Monture			
Verres ou Lentilles			

(*)³- La prescription et la facture des verres sont obligatoires.

- En cas de changement d'acuité visuelle, un certificat du médecin traitant mentionnant l'ancienne et la nouvelle acuité est obligatoire pour le remboursement des verres avant délai.

DR. AFIFI ADNANE

Doctorat d'Etat de la Faculté de Médecine d'Angers.

Ancien Praticien Hospitalier des Hopitaux R.S de Nantes.

CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE

CHIRURGIE PLASTIQUE ET RECONSTRUCTRICE DU SEIN

8 Rue Ibn Yalaa El Ifrani . Quartier Racine. Casablanca

Tél :0522 364 354. Tél et Fax :0522 364 355

Email : cabinet.afifi@gmail.com

Casablanca, le 01.11.2022

COMPTE RENDU OPERATOIRE

Nom : MAFHOUM

Prénom : RKIYA

Date de Naissance : 01.07.1952

Dossier N° : 22 012 – 22

Opérateur : Dr AFIFI. A

Anesthésiste : Dr. AARAB. A

INDICATION :

Patiante âgée de 70 ans, présentant un écoulement séreux du sein gauche, depuis plusieurs mois, bénéficiant d'un bilan mammo- échographique initialement, retrouvant une ectasie canalaire rétroaréolaire à contenu remanié, avec cytologie évoquant une ectasie canalaire avec cellules modérément atypiques, complété par un bilan I.R.M. qui confirme l'ectasie canalaire, avec une masse endo canalaire, évoquant un papillome, et indiquant une pyramidectomie.

TECHNIQUE :

Patiante sous anesthésie générale, intubée et ventilée installée en position semi assise. Repérage du galactophore saignant, qui sera cathétérisé, avec injection de bleu de méthylène pour son repérage.

Incision péri-aréolaire, avec clivage de la plaque, jusqu'à retrouver le galactophore au niveau rétro mamelonnaire, qui sera ensuite sectionné, puis réalisation au bistouri électrique d'une pyramidectomie progressive, allant en profondeur jusqu'au plan pectoral.

La pièce est ensuite repérée par fil, et confiée à l'examen histologique, hémostase de la loge capitonnage de la glande par des surjets concentriques, remise en place de la plaque aréolaire avec surjet intradermique de vicryl 4-0.

CONCLUSION :

1-patiante âgée de 70 ans, présentant un écoulement séreux unicanalair du sein gauche, avec bilan d'imagerie évoquant un papillome intracanalair.

2- Réalisation d'une Pyramidectomie ce jour.

Dr. AFIFI Adnane AFIFI
CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE
GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE
8 Rue Ibnou Yaaia El Ifrani
CASABLANCA - (Quartier Racine)
Tél. 05 22 364 354 - Fax. 0522 364 355



RELEVE DES PRESTATIONS

Date de paiement : 04/01/2023
 Num Paiement : 1554789
 Assuré : MAFHOUM RKIA
 N° d'immatriculation : 10061755
 Mode de règlement : Virement
 Veuillez Consulter Notre Espace Assure <https://assures.cmim.ma/>



MAFHOUM RKIA BANK OF AFRICA "RET"
 N°48 RUE 8 LOTISSEMENT ATTADAMOUNE
 EL OULFA
 CASABLANCA
 MAROC



Emis à Casablanca le : 04/01/2023

Page:1 / 1

Nous avons le plaisir de vous informer ci-dessous des règlements effectués en votre faveur.

Détail de vos remboursements

N° dossier	Date de soins	Actes	Qte	Coef	Taux de Remboursement	Dépenses	Base de remboursement	Remboursement autre mutuelle ou assurance	Montant remboursé	Motif rejet
Pour MAFHOUM RKIA / 10061755 \ 001CMIM0240M20230102247439										
ML3315449	01/11/2022	PHARMACIE	1	1.00	85.00 %	73,60	73.60	0.00	62,56	
ML3315449	01/11/2022	BIOPSIES(9)	1	800.00	85.00 %	1 000,00	1980.00	0.00	850,00	
Total remboursé pour : RKIA						1 073,60			912,56	

Décompte : 1554789 Date de Paiement : 04/01/2023 Prestation : 912,56 DHs

Pour vos prochaines demandes de remboursement ,notez bien que :

- La pharmacie doit être justifiée par les codes à Barres, à défaut il faut envoyer les Prix Public de Vente (PPV) et les prospectus.
- Le médecin traitant ainsi que les auxiliaires médicaux doivent renseigner obligatoirement l'Identifiant National du Praticien (INP)



CENTRE
INTERNATIONAL
D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Casablanca, le : 01.11.22

Nom & Prénom :

Mme MAFHOUM RKIYA
Né le : 01/07/1952



COC22K01074257

LOT : 05621004
PER : 12/2024
PPV : 51.40 DH

51,40

- SEPCEN 250mg Cp



PPV: 22DH20
PER: 09/24
LOT: L2906

1cp x 2/j Per Os Pdt 05 jours

22,20

- CODOLIPRANE Cp



73,60

1cp x 3/j Per Os Pdt 05 jours

PHARMACIE NAGUIB
Dr Naguib Nadia
384, Bd Oued Daoura
Casablanca
Tél : 03 22 25 95

Dr Adnane AFIFI
CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE
GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE
8, rue Ibnou Yaâla El Ifrani
CASABLANCA - (Quartier Racine)
Tel : 03 22 364 354 - Fax : 0522 36- 155

Changement du pansement tous les 02 jours sauf Dimanche

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma

ah
AKDITAL



Dr. Labo JABRI
Professeur d'
Enseignante
Médecine de

JABRI

CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA
CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE
Dr. A. BENKIRANE
Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca
Centre de Pathologie Spécialisée
6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 Casablanca
Faculté de
Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 Email : labocasapath@gmail.com
Patente 36333531 CASABLANCA 000044 IF 40204512

CASAPATH

FACTURE

REF : 22/10000

Date de facturation 11 / 11 / 2022
Médecin traitant Dr. AFIFI ADNANE
Patient MAFHOUM RKIYA - 100022
Demande H21101191 - 01/11/2022

Liste des examens

PIECE OP

	Total	1 000,00 Dhs
coefficient-P	909,00	
Mode de règlement	Espèce	

Arrêtée la présente facture à la somme de : MILLE DIRHAMS

Centre de Pathologie Spécialisée
Dr. A. Benkiran
6, Rue des Hôpitaux - Résidence du Parc
Tel: 05 22 22 13 46 - Fax: 05 22 22 14 24

Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique

Ex. Enseignante à la Faculté de

Médecine de Casablanca



CASAPATH

Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique

Ex. Enseignante à la Faculté de

Médecine de Casablanca

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : AFIFI

Nom et prénom du patient : Mme MAFTOURA RKIYA

Age : 70 ans Sexe : F Ref. 20923047

Date de prélèvement :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Puberté 70 ans, avec seulement un canalaire

cicatrice du sein à gauche

cytologie : "épithélium inflammatoire"

Examens : échographie mammaire, à contenu échogène

IRM : échographie mammaire intra-canalaire

évoquant un papillome

Organe prélevé : poitrine et sein à

Nature de l'acte réalisé : l'UQIP

Biopsie antérieure : Oui Non Réf :

FCV : Vagin Exocol : Endocol :

Date des dernières règles : Parité : 6/11/2012

Thérapeutique antérieure ou en cours :

Signature & Cachet

Dr Adnane AFIFI
CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE
GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE
S. rie Ibnou Yaâla El Ifrani
CASABLANCA - (Quartier Racine)
Tél. 0522 22 13 46 / 66 - Fax. 0522 364 365

Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca



CENTRE DE
PATHOLOGIE
SPÉCIALISÉE
CASABLANCA

CASAPATH

REÇU LE : 01/11/2022
EDITE LE : 09/11/2022

NOM & PRENOM : MAFHOUM RKIYA
PRESCRIPTEUR : Dr. AFIFI ADNANE
AGE : 70 ans
Code Patient : 100022
N/REF : 21101191
ORGANE : SEIN GAUCHE

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Patiante de 70 ans, avec écoulement unicanalaire citrin du sein gauche. Cytologie: étalements inflammatoires. Mamo-écho: ectasie canalaire à contenu échogène. IRM: ectasie canalaire avec masse intra-canalaire évoquant un papillome. Pyramidectomie à l'UQ Inférieurs.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Pyramidectomie gauche fixée sur liège mesurant 5 cm de hauteur; 3 cm de largeur et 1.4 cm d'épaisseur. Après encrage de la surface de la pièce opératoire, des sections sagittales parallèles les unes aux autres sont effectuées tous les 4 mm et repérées sur un schéma. Les tranches sagittales sont ensuite prélevées en totalité. Au cours de la coupe, on retrouve un canal dilaté de 1,5 cm.

L'**examen histologique** de la totalité de la pièce opératoire montre un tissu mammaire siège d'une prolifération papillaire à développement intracanalaire, faite de papilles anastomotiques grêles à axe congestif tapissé d'un revêtement régulier tantôt cylindrique tantôt polygonale, doublé par une couche de cellules myoépithéliales périphériques souvent vacuolaires. La membrane basale est fine, continue. Ailleurs, on observe des lésions de mastopathie scléro-kystique montrant un tissu palléal fibreux, entourant de nombreux kystes de taille variée à contenu éosinophile riche en histiocytes par places. Ces canaux dilatés sont entourés parfois d'un manchon fibreux fins discrètement inflammatoire et sont tapissés par un revêtement cubocylindrique régulier sans atypie cytonucléaire. Présence ailleurs, d'une hyperpalsie intracanalaire focale comblant la lumière avec quelques fentes souples, les cellules épithéliales à ce niveau sont à noyau régulier sans atypie cytonucléaire ni mitose anormale. Les limites de résection sont saines. Il n'est pas vu de prolifération carcinomateuse in situ ou invasive.

CONCLUSION :

- **Pyramidectomie à l'UQ Inférieurs gauches:** Papillome mammaire intracanalaire d'exérèse complète. Lésions d'ectasie canalaire avec mastopathie scléro-kystique. Absence de prolifération carcinomateuse intracanalaire ou invasive. Les limites de résection sont saines.

Signé : Dr. Amal BENKIRANE

Pr. Amal BENKIRANE

Anatomo - Pathologiste

Centre de Pathologie Casapath

5, Rue des Hôpitaux Rec. du parc Casablanca

Tél.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24